

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveaux bâtiments : un investissement important pour faciliter la vie des familles pranginoises

Prangins, 6 novembre 2017

La Municipalité s'engage depuis de nombreuses années afin de faciliter la vie des familles et de mettre en œuvre la journée continue de l'écolier. Les deux bâtiments qui viennent d'être mis en service sur le site scolaire de la Combe en sont l'illustration.

Un nouveau bâtiment est dédié à l'accueil parascolaire. Il abrite au rez-supérieur une cantine scolaire qui peut accueillir 90 élèves âgés de 8 à 12 ans. Au rez-inférieur une grande salle permet d'une part, aux élèves de se détendre durant la pause de midi, et d'autre part offre également la possibilité d'organiser une prise en charge complétant l'activité scolaire avant ou après les cours. Trois salles de classes ont également été prévues afin d'intégrer les perspectives de développement de la commune.

Le bâtiment classé, construit en 1868, qui abritait il y a bien longtemps l'ancienne école de Prangins, a été complètement rénové et transformé afin d'être dédié aux activités périscolaires. Il accueille une bibliothèque scolaire et des locaux pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS).

Ces travaux, qui représentent un investissement de près de 7 millions, ont sollicités les Autorités durant deux législatures. Début 2014, Dominique-Ella Christin, Municipale en charge des Bâtiments, en collaboration avec la Municipale en charge des Ecoles, a commencé par piloter une procédure d'appel d'offres fonctionnelles qui a désigné le bureau Etienne & Associés architectes comme lauréat du concours. Le Conseil communal a ensuite, approuvé en 2015 la poursuite de l'étude de ce projet, puis a accepté en 2016 le crédit de réalisation. Les bâtiments, qui respectent des critères de constructions saines et écologiques, sont entrés en fonction après 14 mois de travaux à la fin octobre 2017.

Ces infrastructures permettront à notre commune de répondre à ses obligations légales suite à la révision de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) qui entrera en vigueur en 2018. Elles amélioreront ainsi grandement la qualité de vie des élèves pranginois, tout en permettant à la population de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'inauguration officielle de ces deux bâtiments aura lieu le samedi 21 avril 2018 en présence de la Présidente du Conseil d'Etat Vaudois et des Autorités communales.

Pour plus d'informations :

Dominique-Ella Christin, Municipale, 076.339.58.15, dechristin@prangins.ch

